



Chambres de Métiers
et de l'Artisanat

Isère

LES



Richesse des échanges entre stagiaires et formateur

Dernières actualités en droit social

Adaptation du discours aux secteurs d'activités

Coût de la formation

Gérer le personnel au quotidien

Connaître le droit social et la gestion des ressources humaines

OBJECTIFS

- *Appréhender la gestion du personnel de son arrivée à son départ*
- *Développer les compétences de l'entreprise par la gestion du personnel*
- *Connaître le droit social et la gestion des ressources humaines*

CONTENU

- L'embauche – les démarches
- Les conventions collectives
- Les différents contrats de travail : CDD, CDI, contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, CIE...
- Les suspensions de contrats, les congés payés, les jours fériés, congé maternité
- La maladie – l'accident du travail
- Les procédures de licenciement et le départ du salarié
- Les aides à l'embauche
- La durée du travail
- La formation professionnelle

POUR QUI ?

Chef d'entreprise, conjoint, collaborateur, salarié

PRÉ-REQUIS

Aucun

LE FORMATEUR

Un formateur dûment sélectionné ayant une très bonne connaissance des petites entreprises

DURÉE

4 jours

OÙ ET QUAND ?

Grenoble :

1^{er}, 10, 29 février et 9 mars
28 septembre et 11, 18, 25 octobre

Vienne :

20, 27 janvier et 3, 10 février
4, 11, 18, 25 octobre

COÛT (NET DE TAXE)

Artisan : 80 €*

* Grâce à la prise en charge financière du Conseil de la Formation

Salarié : 840 €

Renseignements et inscription :

Site de Grenoble : 04 76 70 82 12

Site de Vienne : 04 74 57 70 70

formation@cma-isere.fr